



L'employeur pourra utiliser un modèle type de lettre de licenciement

Fiche pratique publié le 31/10/2017, vu 804 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

L'article 4 de l'ordonnance 2017-1387 du 22 septembre 2017 comporte des mesures visant à faciliter les obligations de motivation de la lettre de licenciement. Il assouplit les exigences en la matière de manière à faire échec à certaines règles issues de la jurisprudence.

Celle-ci est en effet stricte sur le sujet. Pour la Cour de cassation, la lettre de licenciement envoyée au salarié fixe les limites du litige (Cass. soc. 20-3-1990 no 89-40.515) et une absence de motif, à laquelle est assimilée une imprécision ou une insuffisance de motif (Cass. soc. 29-11-1990 no 88-44.308), prive le licenciement de cause réelle et sérieuse.

Pour éviter une telle sanction et diminuer le contentieux, un modèle type de lettre de licenciement sera mis à la disposition des employeurs, lesquels pourront par la suite préciser les motifs invoqués.

Ces dispositions, dont l'entrée en vigueur est subordonnée à la publication de décrets d'application, seront applicables à la date de cette publication et au plus tard le 1er janvier 2018 (Ord. 2017-1387 du 22-9-2017 art. 40, X).

[La notification du licenciement](#)

Articles sur le même sujet :

- [Licencier un salarié pour faute](#)
- [Sanctionner un salarié](#)
- [Contester un licenciement non économique](#)
- [Rupture conventionnelle : mode d'emploi](#)
- [Rompre un CDD](#)
- [Donner sa démission](#)
- [Se défendre devant les prud'hommes](#)

- [Licenciement pendant un arrêt maladie](#)
- [La convocation à l'entretien préalable](#)
- [Le déroulement de l'entretien préalable](#)
- [Licenciement : préavis obligatoire ?](#)
- [Déroulement du préavis de licenciement](#)
- [Dispense de préavis de licenciement](#)
- [L'indemnité compensatrice de préavis : calcul](#)
- [Quels documents l'employeur doit-il remettre au salarié licencié ?](#)
- [Indemnité de licenciement : conditions](#)
- [Indemnité de licenciement : calcul](#)

- [Indemnité compensatrice de congés payés : conditions](#)
- [Licenciement sans cause réelle et sérieuse, nul ou irrégulier : conséquences](#)
- [Comment contester un licenciement ?](#)